



Construire l'ère du numérique ne peut se faire sans une réflexion globale sur la façon et la fonction de juger. Les juges sont au coeur de cette révolution technologique. Cette rencontre entre le juge et le numérique est d'une double nature.

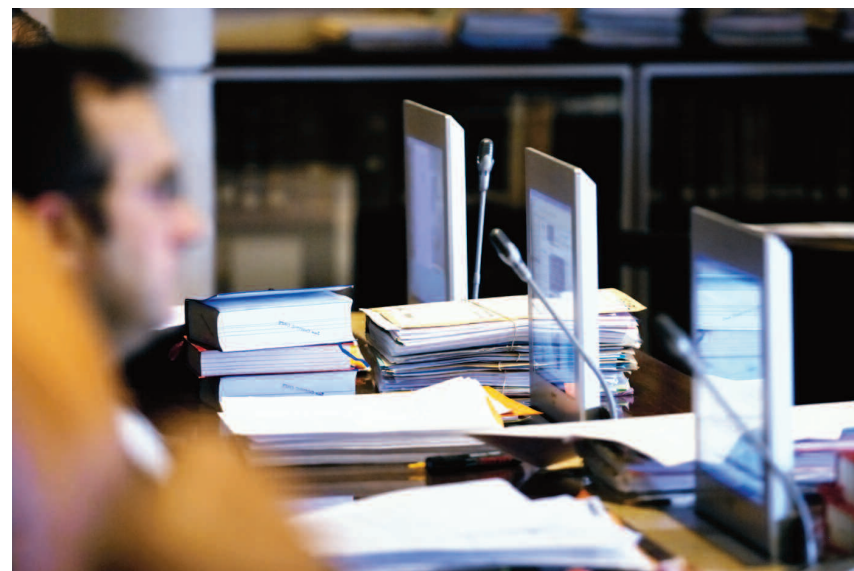
D'une part, le juge doit adapter les matières traditionnelles qui sont mises à l'épreuve du numérique (droit de la distribution et de la concurrence, propriété intellectuelle, droit international privé...).

D'autre part, l'outil numérique investit l'office du juge et l'organisation juridictionnelle. Cette immixtion du numérique au sein même de l'activité juridictionnelle est plus inquiétante. Elle amène à repenser la place du juge et la fonction de juger.

Le "monde" du numérique est manifestement un défi pour le juge du 21ème siècle. Ce colloque est l'occasion de débattre des vices et des vertus de ce "nouveau" monde en abordant deux volets complémentaires : I. L'activité juridictionnelle confrontée au numérique ; II. L'activité juridictionnelle investie par le numérique.

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Le juge et le numérique:
un défi pour la justice
du XXI^{ème} siècle



vendredi 8 juin 2018
de 9h30 à 18h30
en Grand'chambre
5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire**
sur le site Internet www.courdecassation.fr

UFR DROIT
—Droit
Sciences politiques
et sociales



UNIVERSITÉ PARIS 13



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

9h00 Accueil des participants

9h30 Allocutions d'ouverture

Bruno PIREYRE, président de chambre, directeur du Service de documentation, des études et du rapport (SDER)

Anne FAUCHON, doyen de la faculté de droit, économie et sciences politiques, maître de conférences à l'université Paris 13

L'activité juridictionnelle confrontée au numérique

Les droits à l'épreuve du numérique

10h00 Le droit international privé

Bernard HAFTEL, professeur à l'université Paris 13, co-directeur de l'Institut de recherche de Droit des affaires (IRDA)

10h20 Le droit de la propriété intellectuelle

Nathalie BLANC, professeur à l'université Paris 13, membre de l'IRDA

10h40 Le droit de la distribution

Anne-Sophie CHONÉ-GRIMALDI, professeur à l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense

11h00 Discussion

11h20 Pause

Le juge face au droit du numérique

11h40 Le juge et les blockchains

Mustapha MEKKI, professeur à l'université Paris 13, co-directeur de l'IRDA

12h00 Le juge et la protection des données personnelles

Guilhem JULIA, maître de conférences à l'université Paris 13, membre de l'IRDA

12h20 Discussion

12h40 Déjeuner libre

L'activité juridictionnelle investie par le numérique

Le droit processuel à l'épreuve de l'outil numérique

14h00 Open et Big data, procès virtuel, justice prédictive... :
entre justesse et justice

Débats animés par **Soraya AMRANI-MEKKI**,
professeur à l'université Paris Ouest-Nanterre La défense

Loïc CADIET, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

Jean-Paul JEAN, président de l'Association des hautes juridictions ayant en partage l'usage du français (AHJUCAF)

Kami HAERI, avocat au barreau de Paris

Antoine GARAPON, magistrat, secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice

15h30 Discussion

15h50 Pause

La justice prédictive au service du droit substantiel

16h00 Démonstration de la société Lexisnexis (logiciel prédictif)

16h30 Discussion

16h40 Vices et vertus des logiciels prédictifs en droit substantiel
Débats animés par **Mustapha MEKKI**

Le droit pénal

Valérie MALABAT, professeur à l'université de Bordeaux

Le droit du travail

Laurent GAMET, professeur à l'université Paris 12

Le droit de la responsabilité civile

Zoé JACQUEMIN, maître de conférences à l'université Paris 13, membre de l'IRDA

L'expérience d'un juriste de common law

Karim BENYEKHEF, professeur à l'université de Montréal

18h10 Discussion

18h30 Clôture